INSIDE ENGLISH TEXT

LA TORTUE

LES TORTUES DE RODRIGUES

- 1,2,3… Guyanes
- Invasion sur l'Orénoque
- Mexique - 3/Les tortues des Mayas
- Entretien avec Peter Pritchard

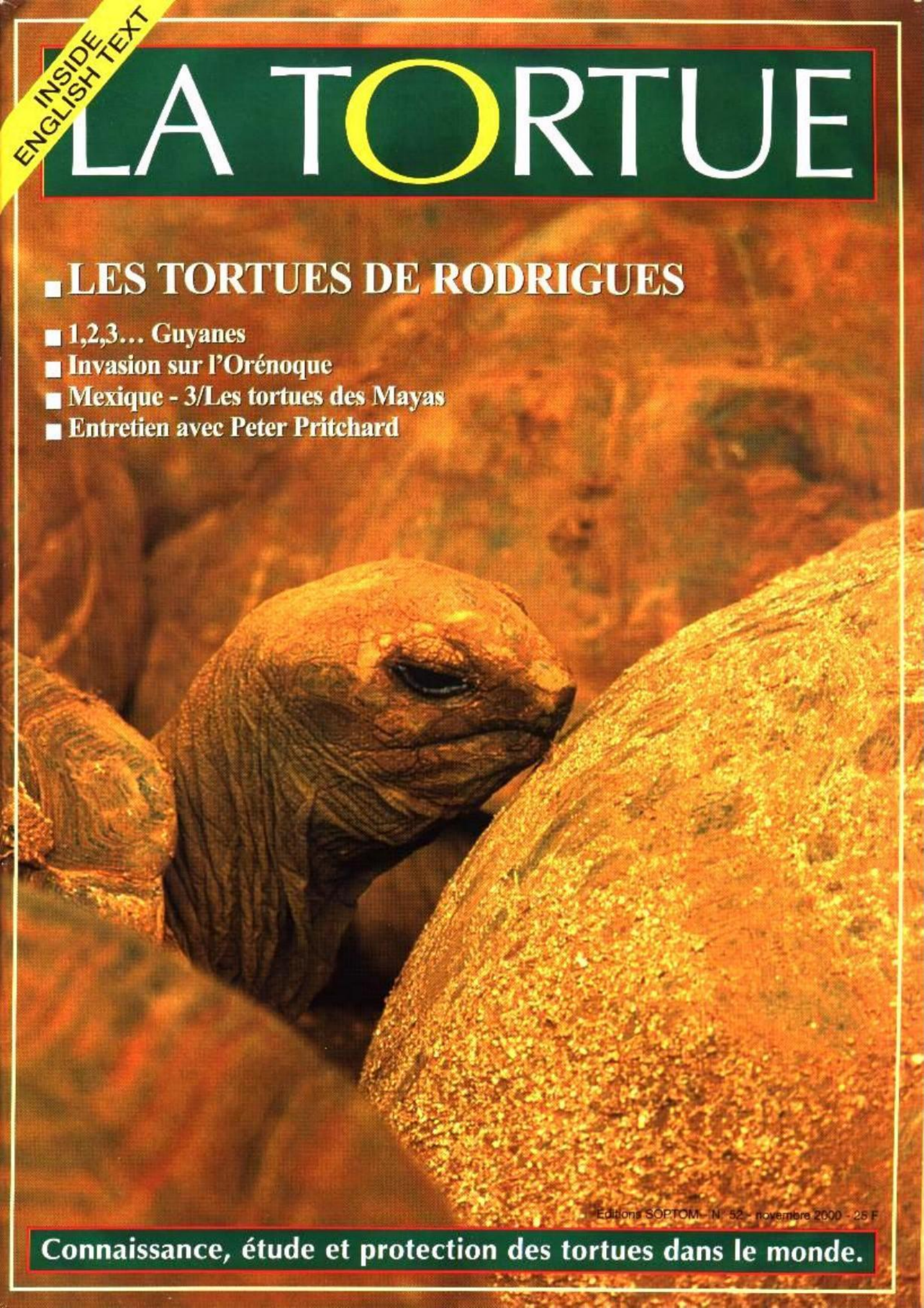

Editions SOPTOM - N° 52 - novembre 2000 - 25 F

Connaissance, étude et protection des tortues dans le monde.

Invasion sur l'Orénoque

par Manuel Riéra

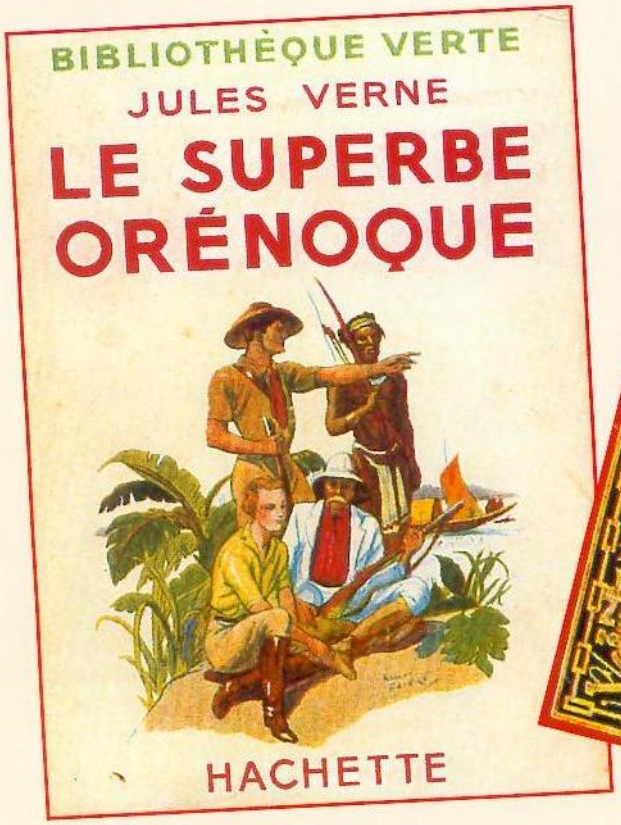

A l'occasion du centième anniversaire de la parution en 1898 de "Superbe Orénoque" de Jules Vernes, aux éditions Hetzel à Paris (publication notamment reprise chez Hachette en 1939 dans la collection Bibliothèque Verte), le Centre de Documentation Jules Verne, 2 rue Charles Dubois à Amiens, a procédé à l'étude détaillée de l'ouvrage. Cette étude précise quelles furent les sources de l'auteur, lorsqu'il décrivit cette fameuse "invasion de tortues" qui a tellement frappé les lecteurs.

Pour la plupart des gens, les "arribadas", ou arrivées massives de tortues sur un lieu de ponte, sont le fait des tortues marines. En réalité, des tortues de grandes rivières comme *Batagur baska* ou *Callagur borneoensis* se livrent à de semblables "arribadas", et dans le livre de Jules Verne, il s'agit de *Podocnemis expansa*, plus grosse tortue aquatique d'Amérique du Sud.

En 1991, est édité chez Robert Laffont "La Tortue-Totem" de Bernard Devaux. "*L'un des textes les plus insolites concernant les tortues est certainement celui de Jules Verne dans "Le Superbe Orénoque". Visiblement, notre auteur a entendu parler de pontes massives de tortues et il invente une véritable migration de chéloniens, irrésistible et dévastatrice comme une horde de bisons*".

L'intrigue romanesque se déroule en Amérique Latine, où le jeune Jean de Kermor, Breton de Nantes, comme Jules Verne, organise une expédition pour rechercher son père disparu. Il entreprend la remontée à contre-courant du fleuve Orénoque, depuis son embouchure jusqu'à sa source. En réalité, on découvrira que Jean est une jeune fille, travestie en garçon pour les besoins du voyage.

Dans une vaste plaine non loin du fleuve, les héros entendent un bruit sourd. La terre tremble et une lourde poussière se lève à l'horizon.

A un kilomètre de là, M. Miguel, qui marche en tête du corps expéditionnaire, s'arrête et s'exclame soudain: "*Des tortues... ce sont des tortues !*". Il ne se trompait pas; plus de cent mille tortues, peut-être, s'avancent sur la rive droite du fleuve. Toutefois, il ne s'agit pas d'un mouvement de ces animaux vers un lieu de ponte, car l'époque ne correspond pas aux besoins physiologiques des tortues. La cause de cette invasion doit être cherchée ailleurs.

M. Marchal, un autre membre de l'expédition, propose la solution suivante: "*Je pense que ces bêtes auront été effrayées par les secousses du tremblement de terre. Sans doute chassées par les eaux du Tortuga ou du Suapure qui ont été rejetées hors de leur lit, elles viennent chercher un abri sur l'Orénoque, et même au delà, poussées par l'irrésistible instinct de la conservation*". Jules Verne précise que cette explication est naturelle, et seule admissible. Aujourd'hui, elle nous semble "tirée par les cheveux".

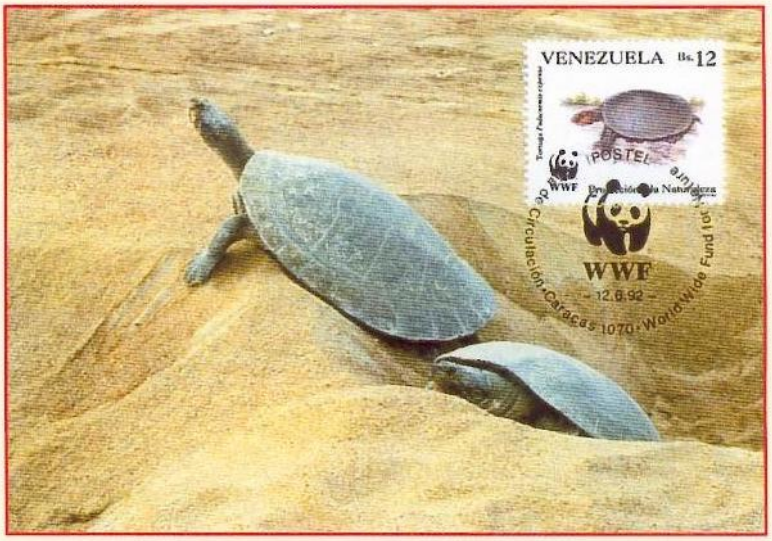

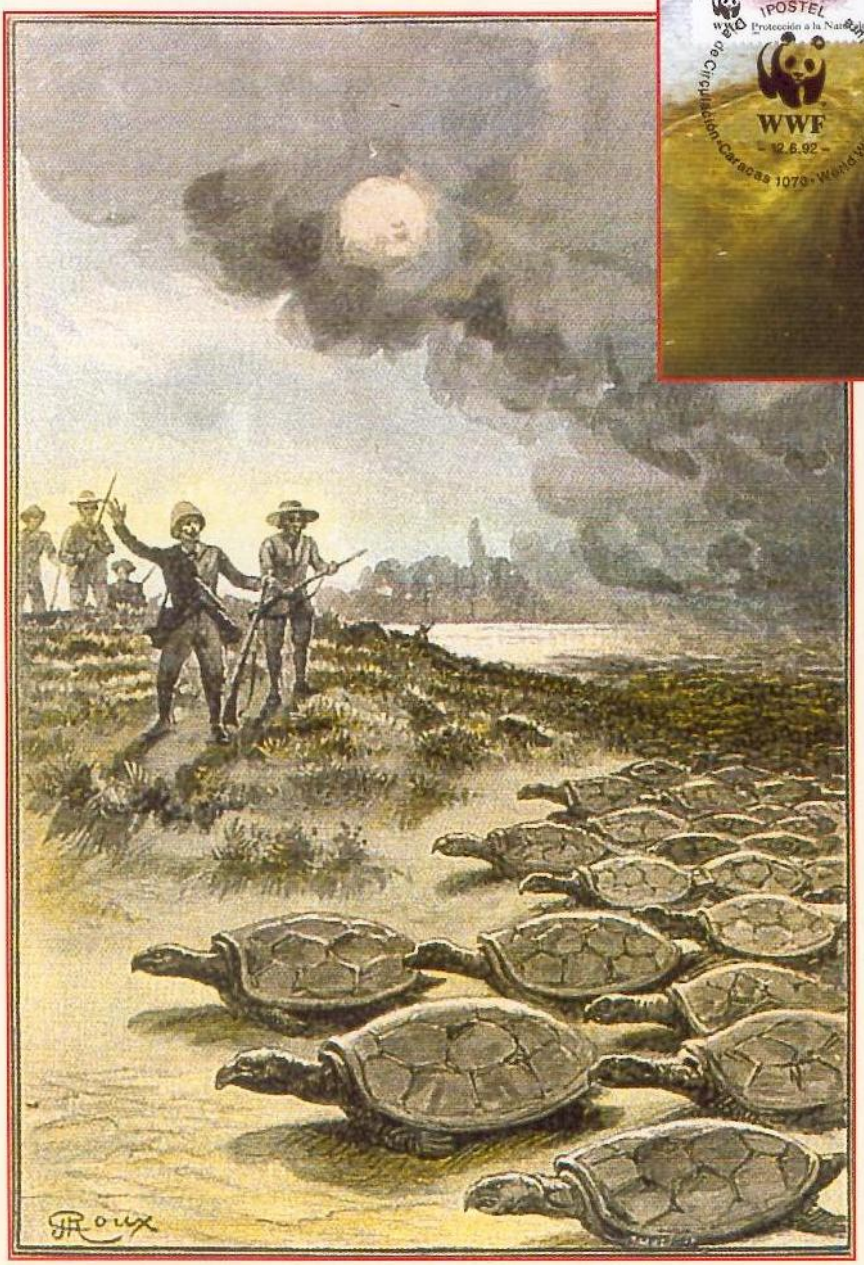

-Ci-contre. Cette gravure de Roux illustre les propos de Jules Verne, à partir des observations de Chaffanjon. Ce remarquable dessin a été repris par de très nombreux auteurs, jusqu'à un numéro d'Actuel de juillet-août 1973 intitulé "numéro résolument débile".
-Ci-dessus. Deux cartes postales éditées par le WWF et présentant deux Podocnemis expansa sortant d'un trou de ponte, et la tête d'un animal montrant les très grandes écailles pariétales.

-Page de gauche. Les couvertures de l'édition originale de Hetzel, (1898), et celle d'Hachette en 1939.

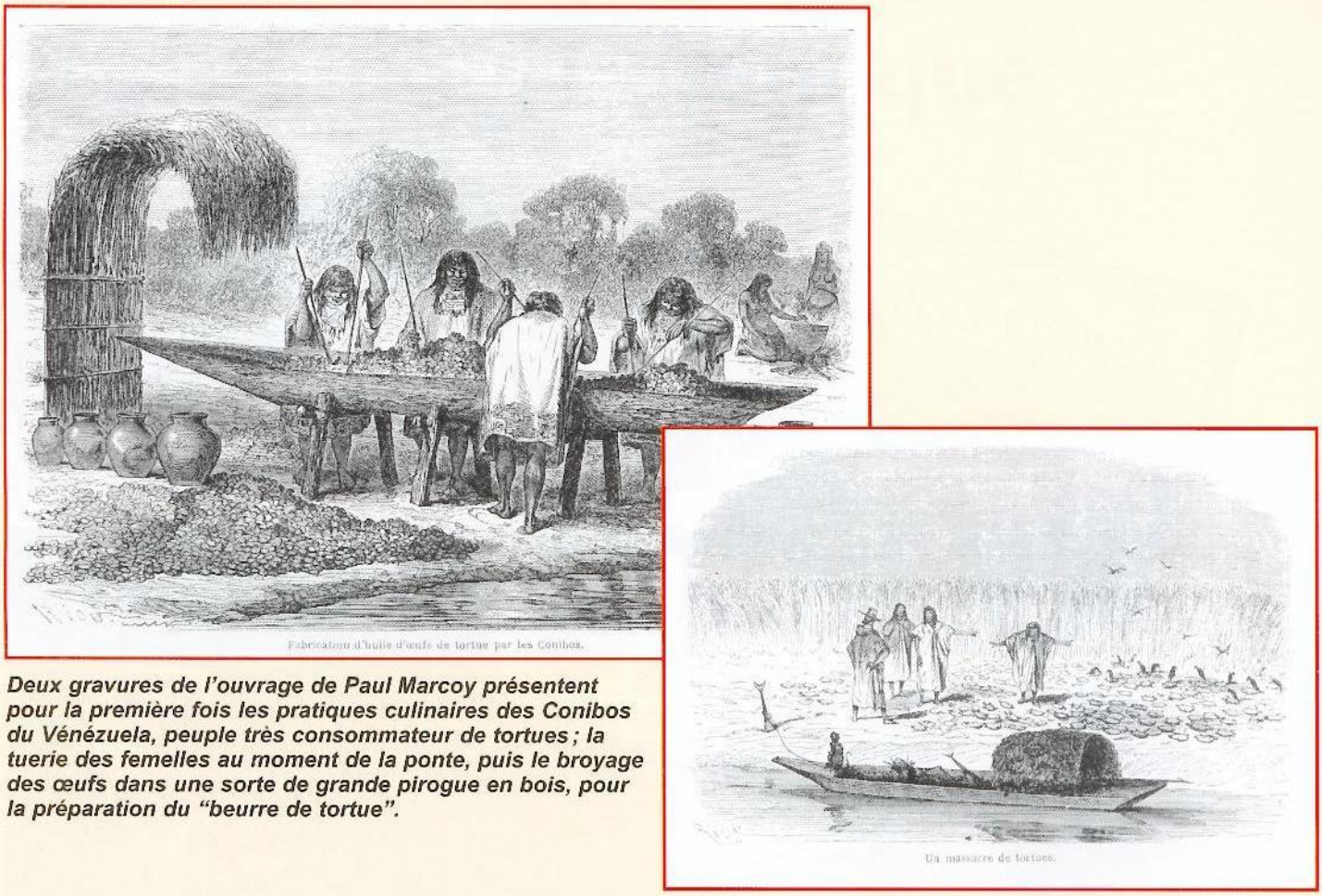

Deux gravures de l'ouvrage de Paul Marcoy présentent pour la première fois les pratiques culinaires des Conibos du Vénézuela, peuple très consommateur de tortues ; la tuerie des femelles au moment de la ponte, puis le broyage des œufs dans une sorte de grande pirogue en bois, pour la préparation du "beurre de tortue".

L'innombrable et irrésistible armée de grandes tortues qui dans un bruit sourd de piétinement et de carapaces entrechoquées, entraînent tout sur leur passage, est un épisode qui semble très éloigné de la réalité. Mais on peut se rappeler que le Vénézuela est quelquefois considéré comme "le pays des tremblements de terre". Jules Verne a donc fait un amalgame entre l'agitation tellurique du Vénézuela, et les sorties massives de tortues géantes venant pondre sur les rivages de l'Orénoque.

Dans son étude, le Centre de Documentation nous apprend que Jules Verne fait plusieurs fois référence au texte d'un certain Chaffanjon. Or, ce Chaffanjon a effectivement laissé le récit d'un périple scientifique dans les Llanos du Caura, publié dans "Le Tour du Monde" en janvier 1888. Dans ce document, le naturaliste présente la vie des Amérindiens au village de Buena Vista, où deux cents personnes récoltent les œufs de tortues pour fabriquer de l'huile.

En fait, la récolte des œufs de tortues a déjà été décrite par M. Paul Marcoy à son retour d'un long voyage dans l'Océan Pacifique et dans l'Océan Atlantique, qui l'a mené jusqu'en Amérique du Sud. Récit paru également dans "Le Tour du Monde", mais en 1864. Dans ce document, Paul Marcoy fait état des massacres des tortues, et raconte comment les Indiens Conibos fabriquent cette huile qui remplace pour les Amérindiens notre beurre européen.

Les deux gravures ci-dessus montrent les Conibos tuant les animaux par dizaines, puis pilant les œufs dans une sorte de grande pirogue en bois. Cette peuplade d'Amazonie serait particulièrement chéloniophage, et très consommatrice de tortues, d'œufs, d'huile et de graisse de tortues.

L'auteur relate avec de nombreux détails comment vivent les Conibos, sur les bords de la rivière Ucayali. Il précise d'une manière amusante que "*s'il avait à écrire un traité spécial des genres Emys, Chelys, Matamata ou Testudo, c'est à la nation Conibo qu'il irait demander les renseignements nécessaires*".

Jules Verne s'est donc directement inspiré de ces différents récits de voyages. Il adopte d'ailleurs une vue erronée de Paul Marcoy en prétendant que le Cassiquiare (Brazo Casiquiare) verse ses eaux dans l'Orénoque, alors qu'en réalité cette rivière se jette dans le Rio Negro, lui-même affluent de l'Amazone.

Après ces travaux du Centre de Documentation, on comprend mieux comment travaillait Jules Verne, en utilisant des bribes d'informations recueillies dans des textes d'explorateurs et de naturalistes, ou recueillant parfois des informations de vive voix. C'est ainsi qu'il décrit un monde tropical qu'il n'a jamais vu, et qu'en partant des observations de Paul Marcoy en 1864, puis du récit de Chaffanjon en 1888, il conçoit lui-même une aventure dans laquelle il a pris quelque liberté avec la réalité. Il aurait peut-être du s'inspirer des ouvrages plus scientifiques d'Alexandre de Humboldt, puisque la relation de son voyage, précis et authentique, est parue en 1826. Apparemment, Jules Verne ignorait tout de ce scientifique et de ses remarquables parutions. Il n'en reste pas moins que "La Superbe Orénoque" a fait découvrir à un large public les étonnantes migrations des tortues de l'Amazone et de l'Orénoque.

Manuel Riéra

Les femelles Podocnemis expansa, de grande taille (parfois 90cm) sortent la nuit des larges rivières du Vénézuela, pour pondre sur les berges de l'Orénoque et de ses affluents. Elles sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui qu'il y a un siècle et demi, mais on voit sur ces photos de Peter Pritchard que plusieurs tortues envahissent la zone de ponte et se croisent près des profonds nids creusées dans le sable. Pour reconstituer les populations de cet animal fortement raréfié depuis les prélèvements du siècle dernier, un programme Cenaqua/Ibama a permis de relâcher 17 millions de juvéniles (!) en 13 ans. Toutefois, des ramassages sont encore signalés, et l'espèce n'est pas encore totalement préservée.

La rubrique herpétophilatélique laisse ce mois-ci place à un thème un peu différent, concernant les insignes de l'armée de l'air représentant des tortues. Oui, il est assez surprenant d'observer des tortues terrestres munies d'ailes... Mais ces documents pittoresques et rares ont été trouvés et sont commentés par M. Riera et B. Boussac.

Le service historique de l'Armée de l'Air dispose d'un "répertoire des blasons et insignes homologués, de 1945 à 1996". Dans ce document, on découvre page 7 un insigne homologué 1991/EMGFA qui nous surprend ; c'est la représentation d'une tortue terrestre, mais équipée de deux longues ailes ! Cet insigne a été créé le 11 mai 1946 pour l'escadrille de police et de sécurité 1/81 stationné à Sidi-Ahmed (Tunisie).

De couleur argent, il représente un croissant senestré d'une tortue ailée. Ses origines sont complexes. D'après le capitaine Ertlé, du service historique de l'Armée de l'Air, c'est bien la première fois qu'une tortue aile est représentée sur un insigne de l'aviation militaire française au Levant. On ignore selon quel symbole **cet animal terrestre s'est retrouvé doté de deux ailes**. On peut seulement noter qu'en Tunisie, les tortues de terre étaient fréquentes

On trouve un modèle assez proche à Beyrouth, avec un insigne où la tortue présente un cou très allongé, un peu comme une tortue d'eau (ci-dessus). En janvier 1920, la SAL 203, section d'artillerie lourde N°203 (dont l'insigne est un Pierrot tenant une paire de jumelles à la main droite, dans un disque rouge) est transférée à Beyrouth et devient la 4e escadrille "Levant" du 1er régiment d'aviation. Elle adopte alors un insigne représentant un croissant dextré d'une tortue ailée, qui aurait été fabriqué en Syrie. L'esprit de cet insigne est repris par Le Joaillier à Paris pour la fabrication d'un superbe objet en argent représentant la même tortue, avec **une carapace émaillée vert translucide**, frappé à sa base du texte BR.55, pour 55ème escadrille du Levant, escadrille équipée d'avions Bréguet 14 de bombardement ou de reconnaissance lointaine.

En 1923, sous la dénomination de 5ème escadrille rattachée au 39ème régiment aérien d'observation (5/39e RAO), cette unité renforcée hérite des traditions de la SAL 41, dissoute en 1919, sans adopter l'insigne du coq chantant de cette dernière. A ce stade, la tortue ailée devient senestre dans un croissant et reste encore souvent attribuée à tort à la 4e escadrille de la SAL 41. Lors de la réorganisation de l'armée de l'air en 1932-1933, le 39ème régiment d'aviation perd notamment la 5ème escadrille qui est rapatriée en métropole. Elle constitue alors la 4e escadrille de la 51ème escadre stationnée à Tours et se trouve placée sous les ordres du Lieutenant-Colonel Mailloux. Elle conserve son insigne, crée pendant la campagne du Levant, une **tortue ailée rouge** avec tête et pattes vertes dans un croissant de lune jaune (ci-dessous).

L'insigne du 2ème groupe de la 51ème escadre (GR II/51) ainsi constitué reprend **la symbolique des deux escadrilles** ; la tortue ailée et l'étoile rouge à cinq branches sur deux pointes dans un fanion triangulaire (ci-dessous). Ce groupe de bombardement replié dans le sud de la France en mai 1940 avec le grand quartier général de l'Armée de l'Air est dissout le 25 juin 1940 à Lézignan.

Héritier de cette tradition, le Groupe Aérien Mixte d'Outre Mer 81 (GAMON 81) stationné en 1963 à Dakar (Sénégal) arbore lui aussi un croissant contourné d'or chargé d'ailes stylisées de gueules et d'or et senestré d'une tortue passant de sable et d'or, homologué sous le N°A900. L'insigne du GAMON 80, **stationné à Bamako** (Mali), en 1960, reprend la composition de l'EOM 81 (le croissant et la tortue) et celle de l'EOM 82 (le crocodile) pour un insigne assez réussi (ci-dessus à droite).

On trouve un graphisme très différent sur la tortue dans un insigne (N°1089) de l'ETOM 0/50, escadron de transport d'Outre Mer, stationné depuis 1976 à Saint-Denis Gillot (La Réunion). C'est un écu moderne tiercé en barre. Au 1 d'azur à un volcan d'un coupeau de gueule enflammé du même, au 2 d'azur foncé à une frégate volant d'argent, au 3 d'or à une tortue de sable. Le volcan symbolise l'île de La Réunion. La tortue évoque les îles du sud de l'océan Indien. **La frégate** rappelle une caractéristique des missions de l'escadron ; le survol maritime (ci-contre).

1945 est le début d'une longue histoire, avec la création à titre provisoire du Groupement des Moyens Militaires du Transport Aérien (GMMTA). Ce groupement a pour mission de rapatrier par voie aérienne les prisonniers et les déportés de la seconde guerre mondiale. Au fil des années, il se développera et se modernisera afin de répondre aux besoins opérationnels en Indochine et en Afrique du Nord. En 1962, le transport aérien voit son rôle consacré par la création du Commandement du Transport Aérien Militaire (COTAM), qui devient en 1994 le Commandement de la Force Aérienne de Projection (COFAP) (photos page de droite, en haut)

L'insigne du GMTA illustre la fable de La Fontaine ; deux canards, unissant leurs efforts, élèvent par voie aérienne un **"fantassin lourdement blindé"** la tortue. A l'arrière-plan, un globe terrestre symbolise l'universalité de la mission. Le globe terrestre d'argent est chargé respectivement à dextre des initiales GMMTA puis COTAM du même ; brochant sur le tout, deux canards essorant d'azur et d'émail blanc, becqués et allumés d'or soutenant d'un lien de sable une tortue au naturel (page suivante).

Encore une autre inspiration, avec l'insigne du Centre

Avion du GMMTA avec le logo de la tortue sur le moteur / Insignes (de gauche à droite) du GMMTA, du Centre d'Opérations, du CTA 58, du CRTA, du ERTA.

d'Opérations, qui utilise les mêmes éléments que ceux du COGMMTA, COCOTAM ou COCFAP, mais en les organisant d'une manière différente; la tortue, le canard, le globe, se laissent donc expliquer par la même symbolique (ci-dessus à gauche). Globe terrestre **aux continents d'argent** et aux mers d'azur. Le globe est chargé d'une étoile à dextre et senestrée d'éclairs de gueules, d'une tortue en blanc dextre marron clair et marron foncé, d'un canard en blanc senestré d'azur foncé et d'émail blanc, et de deux trajectoires de gueules. Homologué N°A984.

L'insigne réalisé en Allemagne par Klein u Quenzer A.G. pour la 158ème Compagnie de Transport Automobile (CTA 158) rattachée le 1er juin 1946 à la 3ème escadre de chasse stationnée à Trèves (FFA), représente une tortue très différente, assez "cartoon", avec chapeau, pipe et baluchon, se déplaçant sur ses pattes arrières et frappée à sa base de la formule **"patience-j'arrive"**. Le symbolisme est clair (ci-dessus).

En 1946, l'Armée de l'Air reprend possession de la base aérienne de Istres, occupée après la guerre par les Américains et les Anglais. La Compagnie Régionale de Transport Automobile (CRTA 260), qui devient en 1949 la section de transport automobile 20/374 puis la compagnie régionale de transport automobile 20/354 en 1954, avant d'évoluer le 20 septembre 1991 sous la dénomination d'escadron régional de transport auto 20.512, dispose depuis le 22 mars 1995 d'un insigne homologué sous le numéro A.1276. On y voit mal la tortue, qui ressemble à une petite automobile, mais tout de même, la définition héraldique est: "vol d'argent au tourteau d'azur annelé de candide et de gueules -chargé d'une tortue de même, à la **carrosserie d'orange** et d'argent brochantée". Carrosserie, eh oui! (ci-dessus).

Le symbolisme amalgame une cocarde aux couleurs de la France, les ailes d'argent représentant l'Armée de l'Air, la tortue ayant été choisie sans doute pour l'endurance, la ténacité et la longévité. Enfin la carrosserie rappelle une traction avant de marque Citroën, premier véhicule de transport ayant été utilisé par l'unité. Les sigles figurant sur les insignes font références aux unités les ayant utilisés.

Autre image, plus dynamique. la Compagnie Régionale de Transport Automobile a été créée le 1er mars 1954 au Bourget (93) pour assurer des missions de transport au profit des unités stationnées sur le territoire de la 2e région aérienne. En 1968, la CRTA fait mouvement sur la base aérienne 105 d'Evreux et devient en 1969 l'Escadron Régional de Transport Automobile 20/352 (ERTA 20/352). Il conserve le même insigne d'azur à une **tortue d'argent à carapace d'or** passant à senestre et soutenue d'une roue dentée ailée aussi d'or. La tortue symbolise la fonction de l'unité qui est le transport lourd à longues distances "lentement mais sûrement". La roue dentée ailée symbolise la vocation de l'unité et son appartenance à l'Armée de l'Air. Cet insigne est homologué sous le N°A760. (ci-dessus).

Autre profil, avec une tortue marine. Cette fois l'insigne est destiné à la 2e Escadrille d'Avions Légers d'Appui 3/4 (EALA 3./4), créé en 1959 à Bône (Algérie). Il représente un caret vert à carapace d'or chargée d'un 4 noir qui fait penser à un éclair de foudre et parfois désigné sous le terme de **foudre noir** (ci-contre) (homologué N°A813). Cette escadrille, parrainée par l'escadre de chasse N° 4, a repris les traditions de l'EALA 17/72 à sa dissolution, dont l'indicatif était CARET.

Enfin, en Belgique, un insigne a longtemps été sujet à mystère. Né fin 1939 à l'aérodrome militaire de Nivelles, en pleine période de démobilisation, au plus chaud des rivalités opposant l'unité de charroi du IIème groupe de chasse à celle du IIIème groupe de chasse. Cette rivalité acharnée atteignit son point culminant le jour où les hommes du IIème groupe arborèrent pour la première fois l'insigne de leur chef, le capitaine Crahay, que celui-ci venait de réaliser; une tortue en plan placée sous une paire d'ailes avec "A" au centre, le tout s'inscrivant dans une roue frappée à sa base de la formule ambitieuse et glorieuse **"arrive toujours"**. Nous avons pu la retrouver, non dans sa forme réelle, mais sur photocopie; c'est une rareté (ci-dessous).

Nous espérons que les passionnés d'insignes se seront intéressés à nos recherches, et auront ainsi acquis des notions d'héraldique.

Manuel Riera, Bernard Boussac